

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC
TENUE LE JEUDI 2 JUILLET 2026, À 17 HEURES, À LA SALLE DU CONSEIL
DES MAIRES DE LA MRC DES APPALACHES 233, BOULEVARD
FRONTENAC OUEST, THETFORD MINES.**

Sont présents à cette séance :

Adstock / M. Pascal Binet
Beaulac-Garthby / Mme Christina Pinard
Disraeli Ville / M. Charles Audet
Irlande / M. Jean François Hamel
Kinnear's Mills / M. Carl Dubois
Paroisse Disraeli / Mme Jacynthe Patry
Sacré-Coeur-de-Jésus / M. François Paré
Saint-Fortunat / M. Denis Fortier
Saint-Jacques-de-Leeds / Mme Valérie Fournier
Saint-Jacques-le-Majeur / M. Steven Laprise
Saint-Joseph-de-Coleraine / Mme Nathalie Vachon
Saint-Julien / M. Francis Lehoux
Saint-Pierre-de-Broughton / M. Alexandre Dubuc
Sainte-Clotilde-de-Beauce / M. Gérald Grenier
Sainte-Praxède / M. Jean-François Roy
Sainte-Praxède / M. Martin Bussièrès (représentant)
Thetford Mines / M. Marc-Alexandre Brousseau

Est/sont absents à cette séance :

East Broughton / M. Jean-Benoît Létourneau
Saint-Adrien-d'Irlande / M. Carl Croteau
Saint-Jean-de-Brébeuf / Mme Ginette Côté

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte sous la présidence de M. Jean-François Roy, préfet et maire de Sainte-Praxède. M. Rick Lavergne, directeur général, et Mme Gina Turgeon, directrice de l'aménagement, assistent également à la rencontre. M. Christian Claveau remplace le maire d'East Broughton. Mme Gisèle Carrier remplace la mairesse de Saint-Jean-de-Brébeuf. Mme Caroline Perreault remplace le maire de Saint-Adrien-d'Irlande.

2026-07-10706

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Valérie Fournier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**
 - 3.1 - Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2026**
- 4 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 4.1 - Comptes payés et VISA**
 - 4.2 - Ressources humaines**
 - 4.2.1 - Lettre d'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)**
 - 4.2.2 - Entente particulière relative à la correction de l'évaluation de certains titres d'emploi**
 - 4.2.3 - Modification des titres et responsabilités de deux employés**
 - 4.2.4 - Modification de la Politique de reconnaissance**
 - 4.3 - Mise à niveau du Bureau d'information touristique**

- 4.4 - Adoption priorités d'intervention FRR 2025-2028
- 4.5 - Autorisation financement projets retenus - Appel à projets plein air (FRR 2)
- 5 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 - 5.1 - Émissions des certificats de conformité
 - 5.1.1 - Règlement n° 733 abrogeant le règlement de citation n° 720 - Ville de Disraeli
- 6 - ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
 - 6.1 - Dépôt d'une demande d'aide financière au Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau
- 7 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
 - 7.1 - Commandite d'un prix au Gala Zénith de la Chambre de commerce
 - 7.2 - Programme DÉPART - Avis de la MRC - Portes et fenêtres Isothermic (2e projet)
 - 7.3 - Entente sectorielle de développement économique Chaudière-Appalaches
 - 7.4 - Coopérative DuGrisAuVert - Ressources fournies
- 8 - CORRESPONDANCE
 - 8.1 - Appel à projets FRR 1 Milieux de vie
 - 8.2 - Résolution Municipalité d'Adstock - Dossier amiante
 - 8.3 - Interruption pour 2 ans de la circulation des VHR sur l'emprise ferroviaire entre Tring-Jonction et Thetford Mines
 - 8.4 - Évolution de la zone endémique de la maladie de Lyme pour 2026
 - 8.5 - Communiqué de l'APLT à Irlande
 - 8.6 - Lettre destinée au MRNF pour une rencontre publique - Nous mine pas
 - 8.7 - Résolution de la Municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf - Projets miniers
 - 8.8 - MTQ - PAVL
- 9 - AFFAIRES NOUVELLES
 - 9.1 - Tour des comités
 - 9.2 - Reddition de comptes de l'Alliance pour la solidarité 2025-2026
- 10 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 11 - PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES
- 12 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée

3 - PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

2026-07-10707

3.1 - Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2026

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2026.

Adoptée

4 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2026-07-10708

4.1 - Comptes payés et VISA

Il est proposé par M. Pascal Binet et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes payés par chèque ou virement et la liste des comptes payés par la carte VISA, telles que présentées par le directeur général, portant sur la période du 1^{er} juin au 30 juin 2026.

Adoptée

	4.2 - Ressources humaines	
2026-07-10709	4.2.1 - Lettre d'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement d'autoriser le directeur général et le préfet à signer la lettre d'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).	Adoptée
2026-07-10710	4.2.2 - Entente particulière relative à la correction de l'évaluation de certains titres d'emploi Il est proposé par M. Martin Bussi�res et r�solu unanimement d'autoriser le directeur g�n�ral et le pr�fet � signer l'entente particuli�re relative � la correction de l'�valuation de certains titres d'emploi.	Adopt�e
2026-07-10711	4.2.3 - Modification des titres et responsabilit�s de deux employ�s Il est propos� par Mme Jacynthe Patry et r�solu � l'unanimit� : QUE le titre d'emploi de la charg�e de projet plein air soit dor�navant conseill�re en d�veloppement touristique et plein air; QUE l'agent aux programmes de subvention assume aussi la responsabilit� technique de l'�difice, ce qui peut entra�ner dans ce cas le versement d'une indemnit� occasionnelle pour du travail fait en surplus, pour un maximum de 2 600 \$/an afin de compenser le temps suppl�mentaire, et ce, r�troactivement au 3 juin 2024, avec les indexations applicables (IPC MRC); QUE l'organigramme soit modifi� en cons�quence.	Adopt�e
2026-07-10712	4.2.4 - Modification de la Politique de reconnaissance Il est propos� par M. Charles Audet et r�solu unanimement d'adopter la nouvelle Politique de reconnaissance des employ�s de la MRC.	Adopt�e
2026-07-10713	4.3 - Mise � niveau du Bureau d'information touristique Il est propos� par Mme Gis�le Carrier et r�solu unanimement d'adopter les plans d'investissement et de financement pour les r�novations du Bureau d'information touristique. Les sources de financement sont les suivantes : • 80 000 \$ Office de tourisme des Appalaches • 20 000 \$ Ville de Thetford Mines • 20 000 \$ Fonds r�gions et ruralit�, volet 2	Adopt�e
2026-07-10714	4.4 - Adoption priorit�s d'intervention FRR 2025-2028 Il est propos� par M. Denis Fortier et r�solu unanimement d'adopter les priorit�s d'intervention du Fonds r�gions et ruralit� pour la p�riode 2025-2028 : 1. Favoriser les projets structurants, notamment le positionnement plein air, la strat�gie de l'h�ritage minier, l'entrepreneuriat, le repreneuriat et les technologies; 2. B�tir des communaut�s plus attractives et en sant�; 3. Accro�tre la promotion territoriale par des projets de marketing plein air, de valorisation des ressources et du patrimoine minier, et d'attraction citoyenne;	

4. Mettre en place les outils pour assurer la réussite d'intervention, notamment par l'accompagnement de la MRC, la communication de la vision de la MRC ainsi que par le regroupement et l'implication des acteurs autour de la vision;

5. Assurer la vitalisation du territoire (mobilité et accessibilité aux services, réussite éducative, développement du logement abordable, initiatives en sécurité alimentaire, réseau communautaire et inclusion sociale, environnement physique, milieux de vie attrayants).

Adoptée

2026-07-10715

4.5 - Autorisation financement projets retenus - Appel à projets plein air (FRR 2)

Il est proposé par M. Jean François Hamel et résolu unanimement d'accorder le financement pour les projets retenus dans le cadre de l'appel à projets pour le plein air, et ce, selon les dispositions précisées dans le tableau synthèse joint à la présente. Le montant total accordé s'élève à 125 000 \$ (FRR2 : 92 715 \$, Signature innovation : 32 285 \$). Il est également résolu d'autoriser le directeur général, M. Rick Lavergne, à signer tous les documents afférents.

Projets retenus :

- Ajout de stations historiques dans le sentier du Vieux-Barrage *Les géants de la St-François* (Paroisse de Disraeli)
- Aménagement d'une piste cyclable multifonctionnelle entre le Parc national de Frontenac et le lac à la Truite (Municipalité d'Adstock)
- Réfection du site de glisse dans le secteur Black Lake (Ville de Thetford)
- Construction d'une halte à mi-parcours dans les sentiers de ski fond (Club de ski de fond de Thetford)
- Ajout de stations «cherche et trouve» + exercices dans le sentier des draveurs (Ville de Disraeli)

À titre informatif, un solde de 50 000 \$ est disponible pour un prochain appel à projets.

Adoptée

5 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

5.1 - Émissions des certificats de conformité

2026-07-10716

5.1.1 - Règlement n° 733 abrogeant le règlement de citation n° 720 - Ville de Disraeli

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches, par sa résolution n° 2026-03-10614, a avisé la Ville de Disraeli qu'elle n'entend pas se prévaloir de son pouvoir de désaveu à l'égard de l'Église Sainte-Luce;

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de Disraeli, lors de sa séance du 8 juin 2026, a adopté le règlement n° 733 abrogeant le règlement n° 720 citant l'Église Sainte-Luce à titre d'immeuble patrimonial en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*;

ATTENDU QUE la Ville a transmis à la MRC ledit règlement le 10 juin 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement de déclarer le règlement n° 733 de la Ville de Disraeli conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire, et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à émettre le certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

Adoptée

6 - ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

2026-07-10717

6.1 - Dépôt d'une demande d'aide financière au Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau

Il est proposé par M. Carl Dubois et résolu unanimement d'autoriser la MRC des Appalaches à soumettre une demande d'aide financière relative aux enjeux environnementaux en lien avec les cours d'eau Laroche, Venlo et Bagot. Il est également résolu d'autoriser le directeur général à signer tous les documents afférents.

Adoptée

7 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2026-07-10718

7.1 - Commandite d'un prix au Gala Zénith de la Chambre de commerce

Il est proposé par M. Pascal Binet et résolu unanimement que la SDE (MRC des Appalaches) apporte un soutien financier à la Chambre de commerce et d'industrie de Thetford Mines pour l'organisation de son Gala Zénith 2026, jusqu'à concurrence de 2 500 \$.

Adoptée

2026-07-10719

7.2 - Programme DÉPART - Avis de la MRC - Portes et fenêtres Isothermic (2e projet)

Il est proposé par M. François Paré et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de la MRC pour le projet (acquisition et intégration d'une soudeuse) du promoteur Portes et fenêtres Isothermic soumis dans le cadre du Programme Départ (2e projet).

Adoptée

2026-07-10720

7.3 - Entente sectorielle de développement économique Chaudière-Appalaches

ATTENDU QUE la région de la Chaudière-Appalaches a adopté des priorités régionales en matière d'occupation et de vitalité des territoires;

ATTENDU QUE Chaudière-Appalaches Économique travaille à la mise en place d'une entente sectorielle de développement économique visant à soutenir des actions concertées à l'échelle régionale;

ATTENDU QUE les enjeux économiques qui touchent la région de la Chaudière-Appalaches dépassent la portée des interventions locales isolées et que la présente entente s'inscrit en cohérence avec les orientations gouvernementales en matière d'occupation et de vitalité des territoires, notamment en favorisant une économie régionale plus collaborative, innovante, résiliente et inclusive;

ATTENDU QUE la démarche de mise en œuvre de certaines des priorités régionales aborde des éléments qui rejoignent le présent projet d'entente, notamment :

- l'innovation et l'entrepreneuriat;
- les filières porteuses et l'économie circulaire;
- le marché du travail et la main-d'œuvre;

ATTENDU QUE l'objectif général de l'entente est d'assurer la convergence, la complémentarité et la mise en œuvre concertée des priorités économiques régionales de la Chaudière-Appalaches, en soutenant des initiatives structurantes qui renforcent la compétitivité des entreprises, la vitalité des territoires et la capacité d'action collective des partenaires;

ATTENDU QUE le comité régional de sélection de projets a exprimé son intérêt à recommander une intervention collective en matière de concertation économique régionale, notamment afin de répondre aux défis structurels liés à

la pénurie de main-d'œuvre, à la transition vers une économie circulaire et durable, ainsi qu'à la nécessité d'accroître la compétitivité et la résilience des entreprises de la Chaudière-Appalaches face aux mutations économiques actuelles;

ATTENDU QUE Chaudière-Appalaches Économique dispose d'une capacité reconnue de mobilisation, d'animation et de coordination régionale, et qu'une entente sectorielle de développement économique lui permettrait de consolider son rôle de pivot régional, sans se substituer aux mandats des MRC ni à ceux des organisations de première ligne;

ATTENDU QUE cette entente sectorielle couvrira une période de trois (3) ans;

ATTENDU QUE les MRC de la Chaudière-Appalaches sont appelées à contribuer financièrement à la réalisation de cette entente;

ATTENDU QUE la contribution de la MRC des Appalaches est établie à un montant total de 15 000 \$ à partir du volet 2 – Développement territorial du Fonds régions ruralité (FRR);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement :

QUE la MRC des Appalaches confirme sa participation à la mise en place d'une Entente sectorielle de développement économique;

QUE la MRC des Appalaches s'engage à verser une contribution financière totale de 15 000 \$ du volet 2 – Développement territorial du Fonds régions ruralité (FRR);

QUE le préfet soit autorisé à signer, au nom de la MRC, l'Entente sectorielle de développement économique ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Adoptée

2026-07-10721

7.4 - Coopérative DuGrisAuVert - Ressources fournies

Il est proposé par M. Jean François Hamel et résolu unanimement de :

Autoriser le directeur général, M. Rick Lavergne, à représenter la MRC au sein du CA de la Coop DuGrisAuVert;

Fournir les ressources pour la gestion administrative de la Coop;

Fournir les ressources matérielles, dont un local et un ordinateur;

Contribuer pour une somme annuelle de 75 000 \$ à la Coop pour la mise en œuvre du plan stratégique de la MRC (excluant les montants déjà accordés):

- Que cette somme provienne du Fonds régions et ruralité, volet 2;
- Que ce projet s'inscrive dans les priorités de la MRC inscrites au cadre d'intervention du FRR.

Adoptée

8 - CORRESPONDANCE

8.1 - Appel à projets FRR 1 Milieux de vie

Ce point est soumis à titre informatif.

8.2 - Résolution Municipalité d'Adstock - Dossier amiante

Ce point est soumis à titre informatif.

2026-07-10722

8.3 - Interruption pour 2 ans de la circulation des VHR sur l'emprise ferroviaire entre Tring-Jonction et Thetford Mines

ATTENDU QUE le Club Motoneige Beauce-Frontenac et le Club Quad Amiante ont sensibilisé le conseil de la MRC des Appalaches à la volonté du ministère des Transports et de la Mobilité durable d'interrompre complètement la circulation des VHR pour 2 ans sur l'emprise ferroviaire entre Tring-Jonction et Thetford Mines;

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches est consciente des enjeux de sécurité et de cohabitation durant la période des travaux, mais qu'elle demeure convaincue que des moyens de mitigation sont possibles;

ATTENDU QUE la recherche d'alternatives sur une telle distance en si peu de temps est pratiquement impossible;

ATTENDU QUE le sentier visé par l'interruption est structurant, voire essentiel à la desserte du territoire, tant pour l'accès aux services pour les utilisateurs que pour la pratique du VHR par les citoyens de la MRC;

ATTENDU QUE l'interruption du sentier sur la voie ferrée viendrait fermer l'accès au pôle de services de Thetford Mines, lequel joue un rôle crucial pour la dynamique du réseau de sentiers dans la région de la Chaudière-Appalaches, de l'Estrie et du Centre-du-Québec;

ATTENDU QUE les municipalités de Sacré-Coeur-de-Jésus et d'East Broughton se trouveraient complètement isolées du reste du réseau de VHR dans la région;

ATTENDU QUE l'industrie du VHR dans la MRC des Appalaches revêt une importance capitale pour l'économie locale alors que beaucoup d'entreprises de services comptent sur cette clientèle pour faire la différence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Carl Dubois et résolu à l'unanimité que la MRC demande au ministre des Transports et de la Mobilité durable, M. Benoit Charrette, de mettre sur pied rapidement une cellule de crise multipartenaires pour identifier des moyens de mitigation afin de permettre la cohabitation des usages sur l'emprise de la voie ferrée entre Tring-Jonction et Thetford Mines;

QUE le conseil de la MRC demande aussi la collaboration de la députée de Lotbinière-Frontenac, Mme Isabelle Lecours, de même que du député de Beauce-Nord, M. Luc Provençal, pour identifier une solution viable pour les parties.

Adoptée

8.4 - Évolution de la zone endémique de la maladie de Lyme pour 2026

Ce point est soumis à titre informatif.

8.5 - Communiqué de l'APLT à Irlande

Ce point est soumis à titre informatif.

8.6 - Lettre destinée au MRNF pour une rencontre publique - Nous mine pas

Ce point est soumis à titre informatif.

8.7 - Résolution de la Municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf - Projets miniers

Ce point est soumis à titre informatif.

8.8 - MTQ - PAVL

Ce point est soumis à titre informatif.

9 - AFFAIRES NOUVELLES

9.1 - Tour des comités

- CA TREMCA : 4 juin 2026
- Rencontre MRNF (projet prospection minière) : 9 juin 2026
- Lancement de la route bleue: 11 juin 2026
- Comité analyse FRR : 9 juin 2026
- Lancement plan d'action Stratégie jeunesse : 16 juin 2026
- Portes ouvertes Boralex : 16 et 17 juin 2026
- AGA SADC : 17 juin 2026
- Tournée en autobus de projets habitation avec les municipalités : 18 juin 2026
- Fondation de la Coop DuGrisAuVert : 25 juin 2026
- Comité RH MRC : 30 juin 2026
- Connectif des sommets : 30 juin 2026
- Présentation projet transport collectif : 2 juillet 2026
- AGA Grobec et Minéro : 2 juillet 2026

2026-07-10723

9.2 - Reddition de comptes de l'Alliance pour la solidarité 2025-2026

Il est proposé par Mme Valérie Fournier et résolu à l'unanimité d'adopter la reddition de comptes et le rapport financier de l'Alliance pour la solidarité pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026 et d'autoriser le directeur général à signer les documents afférents.

Adoptée

10 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées sur différents aspects du Connectif des sommets, notamment la responsabilité d'accidents, le droit de propriété, le statut de la régie intermunicipale et les documents de constitution.

Également, une demande est adressée pour filmer les rencontres du conseil des maires.

11 - PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES

La prochaine réunion du conseil des maires aura lieu le mercredi 9 septembre 2026.

2026-07-10724

12 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 17h33.

Adoptée

JEAN-FRANÇOIS ROY
PRÉFET

RICK LAVERGNE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER